

Procès-verbal d'une séance ordinaire, tenue le 1^{er} mai 2019 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

Mme Julie Bois
M. Simon Roy
M. Éric Arseneault
Mme Lucie Crépeault
M. Félix Offroy
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

2019-05-69 1. Ouverture de la séance et présences

À 20 h, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

Adoptée

2019-05-70 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour du mois de mai tout en laissant le varia ouvert.

Séance ordinaire du conseil municipal
Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
mercredi 1^{er} mai 2019 à 20 h
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal d'avril
4. Correspondances :
 - 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
 - 4.2 Lecture de la correspondance :
 - 4.2.1 Ville d'Amos - Facturation pour l'année 2018
5. Administration
 - 5.1 Adoption des comptes à payer
 - 5.2 Plan québécois d'infrastructures (PQI)
 - 5.3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - 5.4 Dépôt des états financiers comparatifs au 30 avril 2019
 - 5.5 Dépôt d'une déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 5.6 Octroi du contrat de rechargement du chemin Dénommé
 - 5.7 Octroi du contrat de rechargement du chemin Gagnon
 - 5.8 Autorisation des dépenses d'équipement pour la rétrocaveuse
 - 5.9 Autorisation des dépenses d'équipement pour le programme de sécurité civile
 - 5.10 Autorisation de l'achat d'un ordinateur portable
 - 5.11 Emploi étudiant pour l'été 2019
 - 5.12 Dîner de fin d'année à l'école
 - 5.13 Demande d'autorisation 14e Cyclo-don de la Ressource
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Adoptée

2019-05-71 3. Adoption du procès-verbal d'avril

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 avril 2019.

Adoptée

4. Correspondances :

2019-05-72 4.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter le bordereau de correspondance informative.

Adoptée

4.2 Lecture de la correspondance :

4.2.1 Ville d'Amos – Facturation pour l'année 2018

Mention est faite au sujet de la facture finale du Service des incendies pour l'année 2018.

5. Administration

2019-05-73 5.1 Adoption des comptes à payer

Comptes Avril 2019

Comptes payés au courant du mois		
- SALAIRES ÉLUS		3 473,37 \$
SALAIRES EMPLOYÉS		14 824,23 \$
IPL INC.	ACHAT BACS BRUNS	1 167,22 \$
	ACHAT BACS BRUNS	28 618,65 \$
PETITE CAISSE	FONDS DE CAISSE BRUNCH 100E	810,00 \$
TOTAL		48 893,47 \$

Comptes payés par ACCES D		
DESJARDINS SERVICE DE PAIE	SERVICE DE PAIE MARS	55,67 \$
ENERGIR	CHAUFFAGE MARS	133,06 \$
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ BUREAU AVRIL	328,73 \$
	ÉLECTRICITÉ CHAMP ÉPURATION	51,75 \$
	ÉLECTRICITÉ GARAGE AVRIL	817,13 \$
VISA DESJARDINS	CONSEIL, CYBERIMPACT, ENTREVUE	557,87 \$
TOTAL		1 944,21 \$

Comptes payés par chèque		
- ADMQ	- FORMATION MILIEUX HUMIDES	363,32 \$
ALLIANCE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE QC	ATR 2019	579,29 \$
BMR BERGERON & FILLES INC.	TABLE SSOL EGLISE	202,39 \$

BOUTIQUE DU BUREAU GYVA	PAPIER, SURLIGNEURS, POST-IT,	260,74 \$
BRIGITTE GERVAIS	BRUNCH 100E	29,23 \$
CANADIAN TIRE	SAC PR COMPOST	24,11 \$
	DEGELEUSE CALVETTE	101,46 \$
COOP IGA AMOS	REPAS CONSEIL	83,97 \$
COOP NOVAGO (LA)	BIDON ESSENCE+DIESEL+GOUPILLE	77,70 \$
DESTRUCTION D.D.	DESTRUCTION DOCUMENTS	91,56 \$
ENVIROBI	LOCATION CONTENEUR ESKA	287,44 \$
ESKA INC.	EAU AVRIL	728,00 \$
FLEURONS DU QUÉBEC (LES)	COTISATION 2019	338,03 \$
FORESTERIE SLEJ	RÉCOLTE BOIS 2018-2019	73 351,82 \$
	CERTIFICATION ISO	1 149,75 \$
	TONNAGE SUPP. TREMBLES	1 623,75 \$
H2LAB INC.	ANALYSE EAUX USÉES	112,50 \$
ISABELLE DION	TISANE-RENCONTRE	100,00 \$
L'ACCUEIL D'AMOS	CONTRIBUTION 2019	250,00 \$
LES ENTREPRISES ROY ET FRÈRES INC.	DÉNEIGEMENT CH. FORESTIER	1 405,57 \$
LOCATION LAUZON AMOS	PROPANE PR DÉGEL	32,70 \$
LOCATION ÉLITE INC.	LOCATION CAMION EAU AVRIL	228,46 \$
MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC	BAIL SENTIER TIR À L'ARC	129,92 \$
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	DASQCmars	7 064,55 \$
MRC ABITIBI	OFFRE EMPLOI INSPECTEUR	130,36 \$
	CARTES GÉOGRAPHIQUES	64,00 \$
MUNICIPALITÉ DE LAUNAY	FORMATION FOSSES SEPT. LB+ARJ	499,50 \$
PETITE CAISSE	BILLETS CINÉMA, PHOTOCOPIES	91,60 \$
POSTES CANADA	JOURNAL MARS	44,27 \$
PRYSILLA PROVOST	COUCHES LAVABLES	100,00 \$
PÉTROLES ALCASYNA INC. (LES)	ESSENCE AVRIL	88,00 \$
	ESSENCE AVRIL	65,74 \$
	ESSENCE AVRIL	84,62 \$
	ESSENCE AVRIL	89,82 \$
PÉTRONORD	DIÉSEL AVRIL	1 199,95 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL	DASCANmars	2 889,77 \$

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES	COTISATION 2019	63,00 \$
SANIMOS INC.	LEVÉE CONTENEUR ESKA	568,38 \$
SERVICES ADMINISTRATIFS CONTORSION	COMPTABILITÉ AVRIL	1 161,25 \$
SINTO INC.	HUILE + GRAISSE MACHINERIE	2 408,62 \$
SUNCOR ENERGY INC.	URÉE	152,72 \$
SÉCURIPLUS	INSPECTION EXTINCTEURS	502,39 \$
TRANSPORT D.& F. BERNIER	TRANSPORT BOIS	344,93 \$
VILLE D'AMOS	SERVICE INCENDIE 1/2	27 040,00 \$
	ÉCOCENTRE+LET FÉVRIER	1 784,78 \$
	ÉCOCENTRE+LET MARS	1 848,87 \$
	INCENDIE FINAL 2018	3 841,00 \$
TOTAL		133 679,83 \$
GRAND TOTAL		184 517,51 \$

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers d'adopter les comptes payés et à payer du mois de janvier pour un total de 184 517,51\$.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-05-74 5.2 Programme québécois d'infrastructures (PQI)

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de la Culture et des Communications (MCC) offre un programme de subvention pour la réalisation de projets à caractère culturel ;

CONSIDÉRANT QUE la part du MCC est de 40 % du coût des projets jusqu'à un maximum de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Abitibi souhaite déposer une demande regroupant plusieurs municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite faire partie de ce regroupement en soumettant un projet pour l'amélioration de sa salle socioculturelle située au sous-sol de l'église ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à déposer à la MRC d'Abitibi un projet de 15 000 \$ au PQI pour la réalisation d'amélioration de la salle socioculturelle, à signer tous les documents relatifs à cette demande et à financer sa part de 60 % du projet à partir des surplus cumulés non affectés.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-05-75 5.3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

CONSIDÉRANT QUE le programme d'amélioration du réseau routier municipal permet aux municipalités d'investir dans leurs infrastructures routières ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se doit d'investir annuellement des montants dans son infrastructure routière ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire investir des montants d'argent de façon durable ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait une priorité de l'amélioration du chemin de la Côte ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal consistant à effectuer des travaux de réfection de la chaussée du chemin de la Côte.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

5.4 Dépôt des états financiers comparatifs au 30 avril 2019

Tel que le prescrit le code municipal les états financiers de janvier à avril 2017 sont déposés.

5.5 Dépôt d'une déclaration d'intérêts pécuniaires

Tel que prévu à l'article 357 sur la Loi des élections et des référendums, la déclaration des intérêts pécuniaires de la nouvelle élue est déposée.

2019-05-76 5.6 Octroi du contrat de rechargement du chemin Dénommé

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite réaliser des travaux de rechargement de gravier au chemin Dénommé ;

CONSIDÉRANT QUE l'article numéro 936 du code municipal ordonne que tout contrat de plus de 25 000\$ et de moins de 100 000\$ ne soit adjugé qu'après demande de soumission écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs ou selon le cas, deux fournisseurs;

CONSIDÉRANT Qu'à la date et à l'heure fixée deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission et qu'elles sont conformes ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts soumissionnés sont :

Les Entreprises Roy et frères	47 084,19 \$ taxes incluses
Béton Fortin	48 449,32 \$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'octroyer le contrat de rechargement du chemin Dénommé à Les Entreprises

Roy et frères et de mandater madame Anne-Renée Jacob, directrice générale à procéder à la signature du contrat.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-05-77 5.7 Octroi du contrat de rechargement du chemin Gagnon

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite réaliser des travaux de rechargement de gravier au chemin Gagnon ;

CONSIDÉRANT QUE l'article numéro 936 du code municipal ordonne que tout contrat de plus de 25 000\$ et de moins de 100 000\$ ne soit adjugé qu'après demande de soumission écrite auprès d'au moins deux entrepreneurs ou selon le cas, deux fournisseurs;

CONSIDÉRANT Qu'à la date et à l'heure fixée deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission et qu'elles sont conformes ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts soumissionnés sont :

Les Entreprises Roy et frères	57 023,18 \$ taxes incluses
Béton Fortin	60 394,35 \$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers d'octroyer le contrat de rechargement du chemin Gagnon à Les Entreprises Roy et frères et de mandater madame Anne-Renée Jacob, directrice générale à procéder à la signature du contrat.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-05-78 5.8 Autorisation des dépenses d'équipement pour la rétrocaveuse

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à engager les dépenses pour l'achat d'équipement pour la rétrocaveuse jusqu'à concurrence de 6 750 \$ et de financer l'achat à partir du fonds de roulement.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-05-79 5.9 Autorisation de dépenses d'équipement pour le programme de sécurité civile

Il est proposé par madame la conseillère Julie Bois et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à engager les dépenses pour l'achat des équipements prévus dans le cadre du programme de sécurité civile, et ce jusqu'à concurrence

de 12 000 \$ et de financer l'achat à partir de la subvention de 10 000 \$ reçue et d'utiliser le surplus cumulé non affecté pour couvrir notre part de 2 000 \$.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-05-80 5.10 Autorisation de l'achat d'un ordinateur portable

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Morand et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser madame Anne-Renée Jacob, directrice générale, à engager les dépenses pour l'achat d'un ordinateur portable et de financer l'achat à partir du fonds de roulement.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-05-81 5.11 Emploi étudiant pour l'été 2019

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déposé à Emploi d'été Canada une demande de contribution financière pour l'embauche d'un étudiant pendant l'été;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une réponse positive d'emploi d'été Canada et recevra une contribution de 1 292 \$;

CONSIDÉRANT QUE le budget ainsi que cette contribution permettront d'offrir un emploi d'été à temps plein;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser, madame la directrice générale Anne-Renée Jacob à procéder à l'embauche de l'étudiant(e) et de signer tous les documents relatifs à la demande auprès d'Emploi d'été Canada.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-05-82 5.12 Dîner de fin d'année à l'école

ATTENDU QUE la Municipalité organise l'activité du dîner de fin d'année qui est offerte chaque année aux élèves de l'école St-Mathieu;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana veut créer un partenariat spontané entre l'école et la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité participe financièrement depuis plusieurs années à cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Lucie Crépeault et unanimement résolu par les conseillers de faire l'achat du repas, de fournir le barbecue et de l'aide pour organiser l'activité.

Adoptée

Je, soussignée secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-dessus.

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière

2019-05-83 5.13 Demande d'autorisation 14e Cyclo-don de la Ressource

Il est proposé par madame la conseillère Julie Bois et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le passage des vélos sur le territoire de la municipalité dans le cadre du prochain Cyclo-don de la Ressource et de réserver le Mirad'Art si besoin.

Adoptée

6. Varia

Aucun sujet au varia.

7. Période de questions

Aucune question de l'assemblée.

2019-05-84 5.14 Levée de la séance

À 20 h 43, il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

Adoptée

Martin Roch, maire

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière